



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## Le vécu des élus et leur évolution dans leur démarche de DD tout au long du mandat



► **Compte-rendu des ateliers de travail**  
Assemblée Générale 2013 - Quistinic

*A moins d'un an des municipales, les participants de l'assemblée générale de BRUDED se sont interrogés sur leur vécu et leur évolution dans la mise en œuvre du développement durable tout au long de ce mandat.*

Ils ont réfléchi, en ateliers, aux 3 questions suivantes :

- **ATELIER 1** : Quels sont les facteurs de réussite qui permettent d'aller au bout d'une démarche développement durable ? A contrario, quels sont les freins et blocages dans la démarche et l'envie de faire ?
- **ATELIER 2** : Comment faire en sorte que les démarches et actions soient pérennes, au niveau des élus actuels, futurs, et de la population ?
- **ATELIER 3** : Après 1, 2 ou 3 mandats, comment avez-vous eu l'impression d'évoluer dans votre démarche ? Que feriez-vous différemment ? Qu'avez-vous appris ?

Ronan le Délézir, enseignant à l'UBO de Lorient, géographe et spécialiste de l'aménagement du territoire, élu en charge du DD à Crac'h (56) a été le grand témoin de ces échanges.

## Atelier 1 : Freins et leviers

*Quels facteurs de réussite et quels freins rencontrez-vous dans votre démarche de développement durable ?*

### ➤ **Avancer pas à pas, à travers des applications concrètes - Témoignage d'Anne-Marie Emily, maire de Tréflévénéz (29)**

A Tréflévénéz, la mise en place d'une démarche de développement durable s'est faite peu à peu. Ainsi, si pour les élus le concept de développement durable était au départ une notion complètement abstraite, et qu'il est devenu ensuite un terme "bateau" car trop galvaudé, il est aujourd'hui un fait concret, visualisable à travers de nombreux exemples, et qui a intégré leur quotidien, devenant même parfois une nécessité.

Ce qui a été déterminant au départ, c'est la volonté des élus de découvrir ce qui se fait ailleurs. Ainsi, chaque année, le conseil réalise une sortie d'une journée pour visualiser des projets sur d'autres communes. C'est ainsi que les élus se sont rendus à Langouët et Hédé-Bazouges avec BRUDED et ont décidé ensuite d'adhérer à l'association.

Voici en résumé quelques points identifiés par Anne-Marie Emily qui sont susceptibles de faciliter le démarrage d'une démarche de DD :

- aller découvrir ce que font les autres ;
- commencer en début de mandat, voire avant ;
- s'appuyer sur des partenaires déjà sensibilisés, comme le conseil général du Finistère, la DDTM, la communauté de communes, ... ;
- ne pas intellectualiser la démarche, s'appuyer sur des exemples concrets ;
- parler aussi des aspects économiques, par exemple le retour sur investissement des panneaux photovoltaïques.

Pour autant, beaucoup d'élus signalent avoir été confrontés dans leur démarche au poids des habitudes difficiles à changer. Pour surmonter ce frein, Anne-Marie Emily fait les recommandations suivantes :

- sensibiliser par l'éducation, la communication, des animations tous publics ;
- s'atteler concrètement aux "problèmes" à résoudre : désertification du centre bourg, alimentation en eau, ... en ne cherchant pas la solution la plus économique à court terme, et en globalisant le projet pour mieux visualiser l'ensemble des impacts ;
- s'appuyer sur les élus les plus motivés pour convaincre peu à peu leurs collègues.

La mise en place d'une réelle démarche formalisée comme l'agenda 21 est encore une étape supplémentaire, qui n'est pas facile à réaliser pour une petite commune car assez lourde à mettre en œuvre et trop abstraite.

## ➤ Retour des échanges entre élus

Voici les principales idées énoncées par les élus présents à cet atelier et qui ont été rapportées par Anne Le Tilly, adjointe à Plourhan.

### Les freins identifiés :

- Attention au vocable : le terme « développement durable », largement galvaudé, est également connoté.
  - ▶ « ce sont encore les écolos avec leurs utopies » ou encore « j'en ai marre d'entendre que la planète va mal et que c'est ma faute ».
- Difficulté à modifier les habitudes.
  - ▶ « On a toujours fait comme ça et ça a fonctionné jusque là, pourquoi changer ? »
- Les démarches proposées s'avèrent parfois trop techniques, peu accessibles pour un non initié.
- Difficulté à toucher un grand nombre de personnes, à faire venir les habitants à des réunions, des événements, en particulier s'il s'agit d'un travail sur le moyen-long terme.
- Régulièrement, des décisions externes d'acteurs institutionnels viennent contredire la démarche de DD de la commune et apportent de la confusion.

### Des leviers pour agir :

- **Sensibiliser et éduquer au DD** : une étape préalable indispensable pour réussir sa démarche.
- **Soigner sa communication** :
  - ▶ Pour éviter le terme "développement durable", parler plutôt de "bon sens" par exemple ou sinon, bien réexpliquer la notion de durabilité, lui redonner un vrai sens.
  - ▶ Proposer des animations, plutôt que des réunions.
  - ▶ Si l'on utilise des notions techniques, les accompagner de "paroles d'anciens" pour sortir de l'aspect trop scientifique.
  - ▶ Proposer d'accompagner les habitants pour les aider à surmonter des aspects trop techniques, par exemple au moment de construire une nouvelle maison.
  - ▶ Parler aussi de rentabilité économique lorsqu'elle existe, par exemple pour les panneaux photovoltaïques.
- **Rester cohérents**, entre élus, et aussi avec les agents techniques de la mairie (qu'il faut aussi former).
- **Utiliser les "forces en présence" sur la commune**
  - ▶ Les personnes déjà motivées peuvent devenir de bons relais pour divulguer les idées, que ce soit au sein du conseil, des agents ou au niveau de la population.
- **Eviter d'agir sur trop de fronts à la fois**, pour ne se disperser, ne pas épuiser les bonnes volontés. Le message n'en sera que plus clair.
- **Proposer des alternatives concrètes aux pratiques usuelles** pour inciter à changer les habitudes :
  - ▶ Exemple : ouverture d'une épicerie paysanne, où les producteurs locaux viennent vendre leurs produits. ■

## Atelier 2 : Transmission

*Comment assurer la pérennité des démarches et actions de développement durable, au niveau des élus actuels, futurs et de la population ?*

### ➤ Assurer la pérennité d'une démarche développement durable au sein de la municipalité : une mission difficile ! - Témoignage de JF. Bohuon, maire de La Chapelle Thourarault (35)

Pour introduire cet atelier, Jean-François Bohuon évoque l'expérience d'un projet de ZAC sur sa commune, la Chapelle-Thourarault. Il raconte le travail laborieux de son équipe municipale pour concevoir un projet abouti et cohérent en termes de développement durable, travail de longue haleine sur plusieurs années qui a nécessité des heures de réunion, des visites de terrain, des consensus.

Aux élections de 2008, le conseil est renouvelé aux deux tiers. L'arrivée des nouveaux élus entraîne la remise en cause intégrale du projet : ils souhaitent repartir à zéro et réétudier le projet. Il faudra **deux ans** pour obtenir à nouveau un consensus.

Là-dessus, Annie Pivette remarque qu'assurer la pérennité d'une démarche DD est d'autant plus difficile que les projets communaux ne sont jamais à l'échelle d'un mandat, en particulier les projets liés à l'urbanisme. « On se crée une culture commune au sein de l'équipe, que l'on partage pendant 5 – 6 ans, puis les nouveaux élus arrivent et tout est remis en cause ».

La reconstruction d'une culture commune est longue. Il faut à nouveau attendre plusieurs années de travail en commun pour partager des idées et obtenir des consensus. La perte de temps et d'énergie est importante, et peut inciter les élus au départ impliqués à se désengager, usés.

### ➤ Retour des échanges entre élus

Voici les principales idées énoncées par les élus présents à cet atelier et qui ont été rapportées par Franck Guillouzouic, élu à Questembert (56).

### Idées / outils / vecteurs pour assurer la pérennité

#### • S'appuyer sur l'existant et sur des réalisations

Les réalisations concrètes constituent un outil utile dans la mesure où elles peuvent difficilement être remises en cause. Il faut s'appuyer sur les orientations choisies à ces occasions pour les projets à venir (ex. choix d'éco-matériaux dans la construction, introduction de produits bio à la cantine, implication d'un chantier d'insertion, etc.)

#### • Montrer que notre démarche est globale

Pour pérenniser une action, il faut clairement montrer que notre démarche est globale et cohérente, sur les 3 piliers de développement durable notamment : environnement, social et économie. Elle s'inscrit donc dans une logique indiscutable et est plus facile à transmettre.

#### • Assurer une culture commune au sein de l'équipe

A l'unanimité, ce concept est identifié comme **l'enjeu – clef** de la capacité à transmettre et assurer la pérennité d'une démarche. Certains élus insistent sur la nécessité absolue de se donner le temps. Pour cela, on peut s'appuyer sur différents outils :

- ▶ Des réunions de transmission entre les élus et avec les agents ;
- ▶ La formation, en particulier des élus : cf. ARIC par exemple ;
- ▶ Le partage d'expériences (BRUDED) via l'intervention de tiers, les visites, les rencontres...

Il a été précisé que le **début de mandat** est un moment crucial pour construire cette culture commune. **Prévoir un planning des actions à mener**, telles que celles citées ci-dessus, peut être un bon moyen d'y parvenir.

#### • Partager / diffuser cette culture avec la population

Via des démarches participatives et implicatives, à initier tôt dans les projets : il ne faut pas associer la population au dernier moment ! L'enjeu est d'autant plus important que parmi les citoyens, se trouvent les futurs élus.

- **S'appuyer sur les agents municipaux, vecteurs de pérennité**

Pour beaucoup d'élus, les agents doivent être fortement impliqués dans les projets. Les décisions doivent être partagées et comprises par les agents. Ainsi, ils devraient être systématiquement associés aux réunions, et engager avec les élus de nombreux échanges et aller-retours sur les projets. Ils peuvent ainsi contribuer à garantir la pérennité de certaines actions, d'une équipe à l'autre.

*Ex. Sur une commune proche de Questembert, le service des espaces verts a défendu la politique de gestion zéro phyto quand celle-ci a été remise en cause par de nouveaux élus.*

Cependant, certains des participants constatent que des élus n'invitent pas les agents car ils considèrent qu'ils n'ont pas à être associés aux décisions, dans la mesure où celles-ci reviennent intégralement aux élus.

Enfin, la situation est à nuancer dans le cas de petites communes, où les services sont très limités et où les élus portent énormément de dossiers. Ce relais n'est pas possible.

### **Pour aller plus loin: comment assurer la pérennité au sein des élus ?**

Le rôle d' élu demande une très forte implication, qui peut impacter la vie personnelle et professionnelle, particulièrement concernant les jeunes actifs, les parents, etc.

La question qui se pose alors : « Comment faire pour que les élus repartent sur un nouveau mandat ? »

Les participants à l'atelier suggèrent que BRUDED puisse organiser des temps d'échange à ce sujet.

## **Atelier 3 : Evolution en cours de mandat(s)**

*Après 1, 2 ou 3 mandats, comment avez-vous eu l'impression d'évoluer dans votre démarche ? Que feriez-vous différemment ? Qu'avez-vous appris ?*

### **➤ Pour Gisèle Guilbart, maire de Quistinic, on évolue en permanence car on apprend en faisant, même avec peu de moyens comme ce fût le cas au début de ce premier mandat.**

- L'équipe s'est trouvée confrontée à une situation financière très difficile qui l'a obligée à revoir la mise en œuvre de son programme.
- Toutefois, avec le recul, elle considère que malgré toutes les difficultés rencontrées, cette situation délicate à gérer aura été un stimulant. Les élus ont dû aller encore plus loin dans leurs objectifs de DD afin d'obtenir des aides financières qui leur ont permis de réaliser des projets de qualité tout en restaurant progressivement leurs finances.
- L'adhésion à BRUDED dès le début du mandat a été un acte fort. Il signifiait leur volonté que le DD soit le fil conducteur de leur action. Cela leur a permis d'avancer plus vite en s'appuyant sur l'expérience des autres communes et sur l'énergie de leurs élus.
- Il apparaît important de se donner le temps de la réflexion, d'avoir une vision globale du développement de sa commune, de s'entourer de conseils experts neutres, de choisir des équipes de maîtrise d'œuvre en phase avec l'esprit et les attentes de l'équipe, de s'appuyer sur les habitants, etc. Ce faisant, on s'enrichit personnellement du regard et des idées des autres.

### **➤ Retour des échanges entre élus**

Voici les principales idées énoncées par les élus présents à cet atelier et qui ont été rapportées par Daniel Huet, Maire de Monteneuf (56).

Pour faire évoluer une politique/démarche de DD :

- **il faut être convaincu soi-même :**
  - ▶ Cohérence nécessaire entre les actes politiques et les convictions personnelles ;
  - ▶ Certains élus ont évolué dans leur démarche politique grâce à leur évolution dans leurs vies professionnelles ;
  - ▶ D'autres ont toujours eu des convictions personnelles de DD et regrettent qu'elles n'aient pas été suffisamment partagées et suivies par leurs collègues.

- **Savoir écouter la société civile et l'impliquer :**
  - ▶ Etre attentif aux propositions faites par les habitants et les accompagner si elles sont en phase avec la démarche communale ;
  - ▶ Donner la possibilité aux habitants d'être force de proposition.
- **Y aller progressivement, par étapes :** chaque projet crédibilise la démarche. Etre cohérent et parfois savoir imposer :
  - ▶ Vouloir tout changer de suite conduit à l'échec ;
  - ▶ Se donner le temps d'avancer pas à pas, projet après projet pour avancer ensemble et permettre une appropriation par le plus grand nombre.
- **Intégrer le DD dans l'ensemble des projets :**
  - ▶ Le DD devrait être davantage transversal, pris en compte dans l'ensemble des actions et projets. Le Maire devrait en être le garant.
  - ▶ Pour preuve d'une transversalité aujourd'hui insuffisante : la fonction d'élu en charge du développement durable
- **Rester fidèle à ses engagements et à sa ligne de conduite.** Etre irréprochable.
  - ▶ Ne pas revenir sur ses engagements en cours de mandat ;
  - ▶ Si pour certains projets, il n'est pas possible d'être trop ambitieux, il faut l'expliquer.
- **Agir plutôt que discourir :**
  - ▶ C'est l'action qui donne du crédit. On ne peut pas se contenter de discours ;
  - ▶ On avance en faisant.
- **Communiquer joyeusement :**
  - ▶ Le catastrophisme et la culpabilisation sont contre-productives ;
  - ▶ Donner plutôt l'envie de faire, de s'engager.
- **Maintenir une décision lorsqu'elle est prise :**
  - ▶ Un retour en arrière décrédibilise la démarche et les élus qui la porte
  - ▶ Il faut savoir appliquer une décision qui a été prise même si elle est impopulaire.

**Faites nous parvenir vos réactions et commentaires sur ces ateliers et sur cette journée :**

[contact@bruded.org](mailto:contact@bruded.org)

## CONTACT :

BRUDED - 19, rue des Chênes - 35630 Langouët - [contact@bruded.org](mailto:contact@bruded.org) – [www.bruded.org](http://www.bruded.org)

BRUDED est soutenu par :

